

▶ TU AS DE 16 À 25 ANS ?

▶ L'ANIMATION T'INTÉRESSE ?

PREPARE TOI

B a F a

Formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

CLERMONT L'HÉRAULT *Institut Marie Sagnier*

Du **20 au 27 avril 2025**

Dossier de candidature à télécharger sur www.cc-clermontais.fr (rubrique Jeunesse)
et à retourner avant le **28 février 2025** à *Espace Jeunesse, place Jean-Jaurès,*
34 800 Clermont l'Hérault

Plus d'infos 04 67 88 22 24
e.dombres@cc-clermontais.fr

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

La Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault organise une session de formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), en 2025, à Clermont l'Hérault. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de sa politique jeunesse et vise à faciliter l'accès à l'animation pour les jeunes de 16 à 25 ans. La formation est cofinancée pour réduire les coûts.

Qu'est-ce que le BAFA ?

Le BAFA est un diplôme délivré par le Service Départemental Jeunesse Engagement Sport (SDJES). Il permet d'encadrer des jeunes de 3 à 17 ans dans des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), tels que les centres de vacances, colonies de vacances, accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) et accueils périscolaires (ALP).

C'est une première expérience professionnelle valorisante pour les jeunes et une opportunité de travailler pendant les vacances scolaires.

Le BAFA permet d'apprendre les différentes techniques d'animation,

- Construire une relation de qualité avec les enfants et les adolescents,
- Préparer la mise en œuvre d'un projet pédagogique au sein d'une équipe,
- Accompagner les enfants et les adolescents dans la réalisation de leurs projets,
- Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les jeunes, les familles et l'équipe,
- Appréhender les responsabilités d'un animateur,
- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs.

Fonctions de l'animateur

L'animateur encadre et anime des activités sportives, culturelles et artistiques. Il assure la sécurité des enfants, communique avec les familles et participe à la mise en œuvre du projet pédagogique. Cette mission est enrichissante sur le plan personnel et professionnel.

Conditions pour candidater et passer le BAFA avec la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault :

- Avoir 16 ans révolus au 1^{er} jour de la formation.
- Être très motivé.
- Résider sur le territoire de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault.

Déroulement de la formation 2025

Le parcours se divise en trois étapes :

Type de stage	Durée	Dates	Lieu
Stage théorique	8 jours	Du 20 au 27 avril 2025 (dimanches et jours fériés inclus)	Institut Marie Sagnier, Clermont l'Hérault
Stage pratique	19 jours	Entre le 7 juillet et 29 août 2025 (du lundi au vendredi)	Accueils de loisirs de la Communauté de communes
Stage d'approfondissement	6 jours	Du 26 au 31 décembre 2025 (dimanches et jours fériés inclus)	Institut Marie Sagnier, Clermont l'Hérault

Pour info : Ces trois étapes doivent être validées dans un délai de 30 mois pour obtenir le diplôme après délibération d'un jury Jeunesse et Sports.

Coût de la formation

Le BAFA coûte normalement environ 1000 €. Grâce au soutien de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault, les frais sont réduits pour les résidents :

- Stage théorique : **290 €** en externat.
- Stage d'approfondissement pris en charge par la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault.

Pour participer à cette formation et "Passer son BAFA"

Les dossiers doivent être envoyés avant le 28 février 2025 à :

Espace Jeunesse, Place Jean-Jaurès, 34800 Clermont l'Hérault

- Lettre de motivation
- Photocopie de sa carte d'identité ou de son passeport à jour
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Attestation de domicile de l'année en cours
- Copie des vaccinations ou certificat médical récent portant la mention *à jour de toutes vaccinations*
- Une attestation d'assurance Responsabilité Civile

Résultat de la candidature :

Si le dossier de candidature est retenu pour la prise en charge financière de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault, le futur stagiaire recevra une réponse de confirmation ainsi qu'une convention, fixant les obligations de chaque partie, à retourner signée.

Opportunités post-formation :

Si tu te découvres une vocation lors de tes expériences d'animation, tu pourras envisager de passer le BAFD pour devenir directeur ou suivre des diplômes professionnels pour en faire une carrière.

Contact :

Émilie Dombres

Espace Jeunesse, Place Jean-Jaurès

34800 CLERMONT L'HÉRAULT

04 67 88 22 24 - e.dombres@cc-clermontais.fr

Dossier de candidature – BAFA 2025

À DÉPOSER À L'ESPACE JEUNESSE AVANT LE 28 FÉVRIER 2025

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Lieu :

Adresse :

Tél : Mail (écrire lisiblement) :

m'engage solennellement à suivre le cursus complet de la formation BAFA organisée par la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault.

- Je m'engage à suivre la formation théorique **du 20 au 27 avril 2025** (*dimanches et jours fériés inclus*).
- Je m'engage à être disponible pour les 19 jours de stage pratique (soit 4 semaines, du lundi au vendredi), entre **le 7 juillet et 29 août 2025** (*en fonction des nécessités de service, le Service Jeunesse peut déplacer le stage pratique durant les vacances d'automne 2025*).
- Je m'engage à suivre la formation d'approfondissement **du 26 au 31 décembre 2025** (*dimanches et jours fériés inclus*).

Rupture du contrat d'engagement :

Le stagiaire peut mettre fin à son cursus de formation BAFA, par anticipation, par la transmission au Président d'une lettre de démission motivée et signée. La résiliation anticipée du contrat d'engagement entraîne la non validation de la formation complète du BAFA et l'annulation du co-financement.

Le stagiaire s'engage à fournir les pièces administratives obligatoires à la constitution de son dossier. À savoir :

- Lettre de motivation
- Photocopie d'une pièce d'identité ou de son passeport à jour
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Attestation de domicile de l'année en cours
- Copie des vaccinations ou certificat médical portant la mention « à jour de toutes vaccinations »
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile

Droit à l'image

Pour les mineurs :

Je soussigné(e) responsable légal de déclare autoriser la prise de photos de groupe et la diffusion de ces photos dans le cadre de la communication de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault.

Dans le cas contraire, cocher la case ci-après :

Pour les majeurs :

Je soussigné(e) déclare autoriser la prise de photos de groupe et la diffusion de ces photos dans le cadre de la communication de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault.

Dans le cas contraire, cocher la case ci-après :

Fait à :, le

Signatures